



Systemes de planchers chauffants

GARANTIE LIMITÉE

Câble chauffant FLEXTHERM – Câble Vert^{MC} Enfouissement

FLEXTHERM Inc. (nommé ci-après « FLEXTHERM ») garantit à l'acheteur original que le câble chauffant par rayonnement à basse température pour plancher (nommé ci-après le « Produit ») conçu et fabriqué par FLEXTHERM, une fois installé conformément aux instructions de FLEXTHERM, est libre de tout défaut de matériel et de main-d'œuvre tel que décrit dans ce document.

PÉRIODE DE COUVERTURE :

Cette Garantie Limitée prend effet à la date d'achat du Produit par le premier propriétaire et demeure en vigueur pour une période de vingt (20) ans [deux cent quarante (240) mois consécutifs] à partir de la date d'achat originale des câbles. Cette Garantie Limitée est valide pour les Produits achetés et installés au Canada ou aux États-Unis seulement.

GARANTIE À VIE LIMITÉE :

Pour que la Garantie à Vie Limitée s'applique, le produit doit être installé par un FLEXpert ou FLEXboutik par l'entremise d'un installateur certifié par FLEXTHERM, et une carte de garantie remplie doit être soumise et inclure les résultats des tests de vérification de la résistance et l'isolation effectués avant et après l'installation du câble, et après l'installation du revêtement de sol.

CONDITIONS :

Cette Garantie Limitée est applicable seulement aux Produits nouveaux et inutilisés achetés de FLEXTHERM ou de ses dépositaires autorisés, pour autant que les instructions d'installation contenues dans le guide d'installation aient été respectées. Toute réclamation faite sous la couverture de cette Garantie Limitée doit être faite par écrit à l'intérieur d'une période de soixante-douze (72) heures suivant l'événement menant à cette réclamation ou l'apparition de la défectuosité à FLEXTHERM Inc., 1 800 353-9843.

Le réclamant, sous couverture de cette garantie, doit présenter sa demande à FLEXTHERM accompagnée d'une preuve d'achat du Produit, une preuve démontrant que l'installation du Produit a été faite selon les directives d'installation (photos recommandées) et de tout autre document requis par FLEXTHERM.

Toute pièce remplacée sous les termes de cette Garantie Limitée devient la propriété de FLEXTHERM.

CE QUE FLEXTHERM FERA ET NE FERA PAS :

L'obligation de FLEXTHERM sous cette Garantie Limitée se limite, sous toute réserve, à la réparation ou le remboursement du câble fourni au préalable, si FLEXTHERM a déterminé que le Produit a des défauts matériels ou de main-d'œuvre.

FLEXTHERM réparera ou remboursera les câbles défectueux, à son unique et entière discrétion, sans frais. Tout remboursement ne sera fait que pour les pièces défectueuses, aucune indemnité ni aucun remboursement ne seront versés pour les salaires, la main-d'œuvre et coûts de fret. Si FLEXTHERM choisissait de rembourser le câble, le remboursement sera équivalent au montant le plus bas entre le prix d'achat ou le prix de détail suggéré. Pour ce qui est des pièces qui ne sont pas fabriquées par nous, la garantie appliquée sera la même que celle dont nous bénéficions de la part de nos fournisseurs.

Afin de maintenir son engagement envers la qualité du produit et l'innovation, FLEXTHERM se réserve le droit, en tout temps et sans encourir d'obligations, de réviser, changer, modifier ou cesser toutes spécifications, caractéristiques, design ou composantes du Produit.



Systemes de planchers chauffants

Affranchir

FLEXTHERM INC.
2400, RUE DE LA PROVINCE
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4G 1G1
CANADA

GARANTIE LIMITÉE (suite)

CONDITIONS D'INSTALLATION :

En plus de se conformer aux conditions incluses dans le guide d'installation FLEXTHERM en vigueur, qui fait partie intégrante de la présente par sa référence, l'installation du Produit doit être faite en conformité avec les normes standards, conjointement avec l'installation de thermostats FLEXTHERM (ou une équivalence appropriée, tel que déterminé par FLEXTHERM) et avec de l'adhésif compatible avec un système de plancher chauffant électrique.



DANGER : Omettre d'installer le Produit avec une unité de contrôle et un système de protection (incluant le disjoncteur différentiel de mise à la terre) en conformité avec le code électrique de votre région, ou tel qu'indiqué dans le guide d'installation, peut provoquer un incendie.

EXCLUSIONS, NE SONT PAS GARANTIS :

- Bris résultant d'une mauvaise installation;
- Dommages résultant d'abus, mauvaise installation, réparations non conformes, service, entretien et/ou entreposage, modifications ou utilisation de pièces autres que celles fabriquées ou fournies par FLEXTHERM;
- Dommages résultant d'abus ou négligence concernant le Produit;
- Utilisation de thermostats autres que les thermostats FLEXTHERM, ou équivalence appropriée;
- Dommages occasionnés par l'eau, inondation, accident, feu ou catastrophe naturelle;
- Dommages indirects, accessoires, ou tout autre dommage (incluant frais de main-d'œuvre, désagrément, perte de temps ou perte de revenu).
- Produits enfouis à plus de 5 pouces de la surface du plancher.

CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ :

CETTE GARANTIE EST EXPLICITEMENT DONNÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU TACITE, INCLUANT, SANS CLAUSE LIMITATIVE, TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, APTITUDE À L'EMPLOI OU À UNE FONCTION PARTICULIÈRE. BIEN QU'ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES, LES GARANTIES SOUS-ENTENDUES SONT LIMITÉES EN TERME DE DURÉE À LA VIE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE ET TACITE. TOUS LES DOMMAGES CONSÉQUENTS OU ACCESSOIRES SONT EXCLUS DE LA COUVERTURE SOUS CETTE GARANTIE LIMITÉE. CERTAINES PROVINCES OU ÉTATS N'AUTORISENT PAS D'AVIS DE NON RESPONSABILITÉ, CLAUSES LIMITATIVES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-HAUT; DONC, ILS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS PRÉCIS QUI PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS D'UNE PROVINCE OU UN ÉTAT À L'AUTRE.

Aucun revendeur, installateur de FLEXTHERM ou toute autre personne n'est autorisé à faire des affirmations, représentations ou garanties autres que celles contenues dans cette Garantie Limitée.

REEMPLIR ET RETOURNER LA CARTE DE GARANTIE AFIN DE PRÉSERVER LA GARANTIE DU SYSTÈME

Nom de l'acheteur

Adresse

Province / État

Code postal



@

Carreleur

Adresse



Électricien

Adresse



Installation du produit

Construction neuve

Rénovation

Pièce : _____

Comment avez-vous entendu parlé de FLEXTHERM?

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Salle d'exposition en magasin | <input type="checkbox"/> | Entrepreneur en construction | <input type="checkbox"/> |
| Salon d'habitation/rénovation | <input type="checkbox"/> | Carreleur | <input type="checkbox"/> |
| Médias | <input type="checkbox"/> | Électricien | <input type="checkbox"/> |
| Site Internet | <input type="checkbox"/> | Architecte/Designer d'intérieur | <input type="checkbox"/> |
| Ami | <input type="checkbox"/> | Autre _____ | <input type="checkbox"/> |

Résultats, tests de vérification

Vérification à l'ouverture
de la boîte

Vérification après
l'installation

Vérification après la coulée
de béton

Vérification
de la résistance

Ω

Ω

Ω

Vérification
de l'isolation

infini

infini

infini

M Ω

M Ω

M Ω

Description du câble

N° de modèle _____

Résistance _____ Ω

Longueur _____

Tension _____ V

N° de production _____

Puissance _____ W